Colloque « Évaluation socio-économique des projets immobiliers de l'enseignement supérieur et de la recherche : enjeux et développement »

26 septembre 2023

Roger GUESNERIE, président du Comité d'experts des méthodes d'évaluation socioéconomique des investissements publics

Bonjour à tous.

Le secrétariat général pour l'investissement et France Stratégie ont mis en place en janvier 2017 un Comité d'experts sur les méthodes d'évaluation socio-économique des investissements publics, comité qu'il m'a été demandé de présider. Ce Comité d'experts a pour ambition de développer et de consolider une culture commune de l'évaluation des projets d'investissement public, en veillant à associer les différentes administrations concernées.

Sa mission, qui a été confirmée en 2019, est d'abord de préciser et éventuellement d'étendre les règles méthodologiques de réalisation de l'évaluation socio-économique des projets publics, en définissant, le cas échéant, les études et recherches à entreprendre à cette fin. L'objectif est bien entendu de promouvoir la pratique du calcul socio-économique, en l'adaptant pour répondre aux difficultés rencontrées dans son application, notamment son champ d'application. Le Comité d'experts a ainsi validé un guide de l'évaluation socio-économique à destination des maîtres d'ouvrage, ainsi que dix compléments opérationnels, également publiés sur le site de France Stratégie. Nous avons rassemblé le guide et les compléments en un seul document, de façon harmonisée. Voici un exemplaire imprimé. Ce nouveau document est publié aujourd'hui sur le site de France Stratégie.

Après cette présentation du Comité d'experts, venons-en à ce qui nous réunit aujourd'hui. D'abord, pour rappeler que l'évaluation socioéconomique des projets publics a suscité de nombreuses rencontres. Par exemple, depuis 2014, relèvent de ce thème onze colloques organisés par le secrétariat général pour l'investissement et France Stratégie, avec le concours du Conseil général de l'environnement et du développement durable. Si je me limite aux six colloques datant d'après 2016, voici les thèmes abordés : le système d'actualisation, le 29 mars 2017, la pratique de l'évaluation socio-économique en France, le 22 septembre 2017, les projets d'investissement en très haut débit, le 5 avril 2018, les nouvelles frontières de l'évaluation socio-économique, des investissements publics aux politiques publiques, le 19 novembre 2019, l'amélioration de l'évaluation socio-économique des opérations d'aménagement urbain et des effets de santé des investissements publics, le 10 mars 2022, la prise en compte du très long terme et du risque dans la décision publique, 22 septembre 2022.

C'est donc aujourd'hui le 12^e colloque préparé en collaboration avec la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il est organisé autour de la discussion des conclusions de trois

ateliers du groupe de travail qui opéraient depuis début 2021. Seront présentées les synthèses des travaux réalisés et discutées les améliorations qu'ils permettent d'apporter à la méthodologie d'évaluation des projets immobiliers de l'enseignement supérieur et de la recherche. Une table ronde débattra des enjeux de cette évaluation socio-économique.

C'est le dernier colloque que je préside en tant que président du Comité d'experts, fonction que je quitte aujourd'hui. Vous comprendrez naturellement que je souhaite particulièrement un bon succès à ce colloque pour qu'il contribue au progrès de la démarche de l'évaluation socio-économique des investissements publics en France.

Je passe la parole à Anne-Sophie Barthez, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.